



Au Cameroun le compte à rebours est lancé depuis la convocation par décret présidentiel du corps électoral spécial en vue de l'élection des Conseillers régionaux. Une convocation qui a de fait déclenché le départ -à partir du 22 septembre 2020- des grandes manifestations populaires devant aboutir à la démission du régime quarantenaire du président Biya (au pouvoir depuis 1982) "reconduit" il y a deux ans à la suite de ce que son adversaire, Maurice Kamto, avait qualifié de "hold-up électoral".

Avec [Cameroonvoice](#)

Ces manifestations annoncées, on s'en doute, sont porteuses de grandes incertitudes dans ce pays qui a une longue tradition de répression sanglante des manifestations pacifiques, fussent-elles socioprofessionnelles.

On se souvient des revendications des avocats et enseignants anglophones de 2016 qui se sont muées depuis en guerre de sécession, les anglophones ayant pris le prétexte de la répression dans le sang qui leur avait été servie comme réponse gouvernementale, pour exprimer clairement leur volonté de se séparer d'un Etat du Cameroun qui les voue à la mort.

La crainte donc que la répression annoncée par le ministre de l'Administration territoriale contre ceux qui oseront user de leurs droits constitutionnels de manifestation pacifique

transforme ce qui ne devrait être qu'un mode d'expression politique en véritable chambardement avec tout ce que cela implique.

Dans ce méli-mélo, la France, « partenaire historique » des beaux jours du Cameroun, mais plus souvent pressée qu'à son tour de se débiter quand viennent les mauvais, est en train de prendre des dispositions pour mettre à l'abri ses ressortissants, au lieu de suggérer à son meilleur élève et filleul au pouvoir à Yaoundé de ravalier son orgueil et de laisser le peuple exercer souverainement son droit d'opiner de la manière dont il entend être gouverné.

L'annonce ci-dessous émanant de l'ambassade de France au Cameroun est illustrative du type de solidarité dont la France fait montre à l'égard du Cameroun par ces heures troubles, en même temps qu'elle illustre la fin d'une époque, celle où la satrapie régnante, revigorée par le soutien de la France, croyait les Camerounais incapables d'exprimer clairement leurs aspirations par crainte de la répression.

Sécurité

Français résidant au Cameroun

Pensez à vous inscrire sur le registre consulaire et à mettre vos informations à jour pour être joignable rapidement en cas d'urgence. Vous pouvez contacter le consulat au

(00237) 222 22 79 00



Qu'importe si les "démenteurs" de service se sont déjà mis au boulot, tentant en vain de faire croire à un procès en sorcellerie fait à la France qui voudrait simplement prémunir ses ressortissants contre des risques d'enlèvement à l'Extrême-nord du Cameroun. Pour leur gouverne, l'information à propos diffusée par la mission diplomatique hexagonale en terre camerounaise est autrement formulée, et est datée du 7 septembre 2020 comme on peut le lire ci-après :

Dernière minute Date de publication : 7 septembre 2020 Terrorisme – Risque d'enlèvement (07/09/2020) Le risque d'enlèvement est élevé, en particulier dans l'extrême nord du Cameroun, en raison d'incursions du groupe Boko Haram. Les Occidentaux sont particulièrement ciblés par ces attaques. Pour rappel, toute la Région

Extrême-Nord, à l'exception de la ville de Maroua, est formellement déconseillée (rouge sur la carte sécuritaire des conseils aux voyageurs) du fait d'opérations militaires, du risque terroriste et du risque d'enlèvement. Les Français de passage au Cameroun sont appelés à faire preuve de la plus grande vigilance face à cette menace réitérée d'enlèvement et de s'abstenir de se déplacer et séjourner dans la zone déconseillée, en particulier à Kousseri